



## CONDITIONS PARTICULIÈRES Pélé Avenir Pèlerinage diocésain à Lourdes Du jeudi 25 au mardi 30 juillet 2019

Un groupe de jeunes mineurs (12-17 ans) encadré par les P. François-Marie Gay et P. Charles Bonin et une équipe de laïcs vivront des temps forts avec l'ensemble du diocèse, mais aussi des temps spécifiques entre eux.



### LIEUX D'HÉBERGEMENT et PRIX



**PRIX DU SÉJOUR par personne** en fonction du lieu d'hébergement.

Il comprend les frais d'inscription, le transport et l'hébergement en pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner en pique-nique du dernier jour.

#### Jeunes 12-17 ans - péle Avenir

En structure au « Village des jeunes », jeunes : 317 €

#### Animateurs du péle Avenir

En structure au « Village des jeunes », Animateurs : 155 €

Réduction de 50 €  
pour toute inscription  
effectuée avant le 24

Les hébergements pour les nuitées et petit-déjeuner sont réservés au « Village des jeunes » Rue Mgr Rodhain 65100 Lourdes 05 62 42 79 95  
Un certain nombre de places (en nombre limité) a été réservé en dortoir.

Selon, le programme, les repas sont soit des pique-niques, soit des repas au self-service. Ils seront fournis soit par le Village des jeunes, soit par le foyer de l'Ave Maria

7 Avenue du Paradis, 65100 Lourdes Téléphone : 05 62 94 24 88



### TRANSPORT EN CAR

#### Point de départ et arrivée - Grenoble

Sur le parking de la piscine et du lycée Louise Michel, dans la rue du même nom. Accès, derrière l'église Saint Pierre du Rondeau, au terminus de la nouvelle ligne de Tram E.

Possibilité d'utiliser le Parking d'en face, dans la cour fermée de l'école privée N.D. de SION (24 rue Louise Michel).

## **Horaire approximatif**

Aller : départ entre 6h00 et 7h00 depuis les points ci-dessus, arrivée à Lourdes entre 17h00 et 18h00.

Retour : départ de Lourdes entre 6h00 et 7h00, arrivée aux points ci-dessus entre 17h00 et 18h00.

Des pauses régulières sont prévues.

Le numéro de car et l'horaire exact vous seront précisés vers le 10 juillet.

Le placement dans les cars est libre, en-dehors des 4 places avant réservées pour l'animation.

En cas de retard au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué. Les retardataires pourront rejoindre Lourdes (à l'aller) ou rentrer en Isère (au retour), par leurs propres moyens.

## **INSCRIPTIONS**

Directement auprès de la Direction des pèlerinages

### **Le dossier d'inscription** à télécharger comprend

Pour les **majeurs (animateurs et prêtres)** :

Une feuille d'inscription recto-verso « Pélé AVENIR animateur majeur » remplie de façon exhaustive et complète

Pour les **mineurs** :

- une feuille d'inscription recto-verso « Pélé AVENIR jeune ou animateur mineur » remplie de façon exhaustive et complète et en plus :
  - **une fiche de renseignement**
  - **une fiche sanitaire de liaison**

Pour tous, le règlement intégral, qui peut se composer de différents moyens de paiement :

- € chèques : en plusieurs chèques si besoin de différer les encaissements
- € les chèques vacances ANCV sont acceptés
- € « bon blanc » pour ceux qui ont gagné cette réduction à la tombola organisée par l'Hospitalité

Le dossier doit être retourné à la **direction des pèlerinages avant le 31 mai 2019**.

**Direction des pèlerinages**

**12 place de Lavalette - CS 90051**

**38028 Grenoble Cedex 1**

Tél 04 38 38 00 36 - Permanences : mardi de 8h30 à 12h15 et jeudi de 13h45 à 16h30

[www.lourdes38.fr](http://www.lourdes38.fr)

N° d'immatriculation : IM 038110025